

# Bonne Année

Nous sommes déjà en 1973 et mon premier devoir, fort agréable d'ailleurs, est de m'adresser à vous tous chers amis.

1972 a pris fin, je l'espère pour chacun de vous, dans la joie ou tout au moins dans la quiétude de vos foyers, et je souhaite que cette semaine de vacances écoulée vous ait apporté la détente que vous en attendiez.

L'année qui vient de disparaître, comme les précédentes nous a vraisemblablement apporté dans le domaine familial, des joies mais sans doute aussi des peines.

S'il fallait la définir sur le plan de notre communauté de travail dans l'entreprise, je dirais qu'elle a été marquée d'une certaine stabilité — stabilité sous deux aspects :

- le premier très positif : qui a fait que nous avons pu tout au long de l'année assurer et régulariser l'emploi pour tous sur la base de 40 heures par semaine ;
- le second négatif : qui fait apparaître un trop faible développement de notre commerce, malgré une lutte acharnée pour pallier les défaillances enregistrées sur certains marchés.

Des progrès ont été accomplis dans de nombreux domaines, qu'ils soient techniques ou administratifs, ou encore dans l'amélioration de notre produit, dans le domaine social, et dans la formation professionnelle.

Mais nous avons aussi parfois subi des revers, et ce fut le cas entre autres avec la qualité, l'approvisionnement, l'absentéisme.

S'il est bon de tirer des enseignements du passé, il n'est pas souhaitable de s'y attarder, et il vaut mieux se tourner vers l'avenir, vers 1973.

Nous devons tous espérer que cette année nouvelle nous apporte les légitimes satisfactions que nous pouvons attendre, en retour de nos efforts.

Ces efforts, nous sommes tous, j'en suis certain, bien décidés à les accomplir. Ils auront pour corollaire l'amélioration constante de notre outil de travail qu'est l'entreprise, et par voie de conséquences le développement de nos activités dans tous les domaines : commercial, technique, social.

Nous devons tous encore agir pour que se resserre chaque jour davantage notre esprit d'équipe sans lequel rien de valable ne pourrait être accompli.

Ce sont là les souhaits sincères que je formule en ce début d'année pour l'entreprise, auxquels j'ajoute mes vœux personnels pour chacun de vous, pour vos familles, pour tous ceux qui vous sont chers, afin que la nouvelle année vous apporte santé et bonheur.

Ch. LEVASSEUR.

## NOS RETRAITÉS

Bonne et longue retraite Maxime ! C'est le vœu formulé par les 160 personnes du 405 qui étaient venues témoigner leur sympathie à M. Combenetouze lors de la réunion amicale qui s'est tenue en présence de M. Levasseur pour couronner ses 47 ans de service. En ces moments, trop courts, il est bon d'évoquer les étapes d'une carrière ainsi



Face à M. LEVASSEUR et entouré de MM. BREGEARD et DUJARDIN: M. COMBENETOUZE.

que les anecdotes s'y rapportant, ce dont personne ne se priva et c'est accompagné de l'estime générale qu'il se retire afin de jouir d'un repos bien mérité.

..

M. Levasseur avait également tenu à honorer de sa présence le vin d'honneur offert à l'occasion du départ à la retraite de M. Barberolle. Prenant la parole M. Levasseur fit l'éloge de M. Barberolle en ces termes : « Bien que relativement jeune, puisque notre retraits ne compte que 10 ans de service dans l'entreprise, il n'en demeure pas moins que c'est avec émotion que l'on voit partir ceux en qui on a mis sa confiance et dont on s'est fait des amis ; souhaitons à M. Barberolle une longue et paisible retraite ».



M. LEVASSEUR levant son verre en l'honneur de M. BARBEROLLE.

2

## ELLES ONT FÊTÉ LEUR PATRONNE



M. LEVASSEUR faisant la bise traditionnelle à M<sup>lle</sup> DECHENOIX.

1947 : à des jours ou mois différents, de doux projets faisaient leur apparition en ce monde. Que devinrent-ils ? Fillettes puis demoiselles et les années passant elles coiffèrent Sainte Catherine le 25 novembre, en présence de Messieurs Bregeard et Dujardin et entourées de leurs collègues de travail, nos charmantes catherinettes.

M<sup>lle</sup> DECHENOIX Josette et M<sup>lle</sup> COLLINET Mireille reçurent pour l'occasion de jolis présents offerts par leurs camarades et coiffèrent les présages de leurs



M. DUJARDIN coiffant M<sup>lle</sup> COLLINET

vies futures. C'est dans cet appareil qu'elles parcoururent les ateliers, distribuant à profusion bonbons et bonne humeur.

Une réception en leur honneur s'ensuivit, et M. Levasseur qui avait pu s'arracher quelques instants à ses obligations, vint offrir cadeaux et compliments aux héroïnes de ce jour.

# HONNEUR AU TRAVAIL



M. LEVASSEUR s'adressant aux récipiendaires.

De gauche à droite : MM. BABAULT, COMBEAUD, LEVASSEUR, MERLET.

Le 16 décembre dernier, à 9 heures 30, s'est déroulée dans la salle du restaurant d'entreprise, la cérémonie de remise des médailles du travail récompensant 15, 25, 35 et 45 années de service dans l'entreprise.

Auprès de M. Levasseur, avaient pris place MM. Combeaud, Directeur Départemental du Travail et de la Main-d'Œuvre, qui présidait la cérémonie, entouré de M. Merlet, Directeur de l'Agence départementale pour l'Emploi, et de M. le Président Babault. On notait la présence des Chefs de Service, des Chefs de Groupe et du Comité d'Entreprise.

La traditionnelle signature du Livre d'Or et un vin d'honneur devaient clôturer cette cérémonie.

## Allocution de M. LEVASSEUR

A nouveau, nous sommes réunis, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, mes chers amis pour célébrer les Mérites du Travail ; à nouveau c'est dans une ambiance intime, simple, et c'est pourquoi les remerciements que j'adresserai à Monsieur le Directeur du Travail, auront un sens bien particulier car j'apprécie qu'il ait accepté de bien vouloir présider cette cérémonie et je trouve une sorte de symbole, Monsieur le Directeur, de vous voir avec nous en cette intimité car vous savez ce que nous sommes.

(Voir la suite page 6)

## Allocution de M. COMBEAUD

Directeur départemental du travail  
et de la main-d'œuvre

En vous remerciant de l'amabilité que vous avez eue de nous inviter, Monsieur MERLET et moi-même, à participer à cette cérémonie de remise des Médailles d'Honneur du Travail, je tiens tout d'abord Monsieur le Président Directeur Général, à vous dire combien je ressens profondément l'honneur que vous m'avez fait en me demandant de bien vouloir la présider. Je salue la présence à vos côtés des Membres de votre Comité d'Entreprise, de Monsieur le Président BABAULT dont j'ai fait la connaissance depuis déjà de longues années, de vos principaux cadres et collaborateurs et à souligner que votre présence, Messieurs, donne à cette manifestation tout l'éclat qu'elle mérite pour fêter comme il convient ceux qui, aujourd'hui, reçoivent la récompense de leur fidélité au travail.

C'est une promotion de 157 médaillés qui nous rassemble aujourd'hui dans le cadre de cette ancienne usine dans laquelle je ne reviens pas sans une certaine émotion car, Mon-

(Voir la suite page 7)



Nos sympathiques et toujours jeunes cinquantenaires.

25 ANNEES DE SERVICE



M<sup>mes</sup> ARNAUDIN Léontine  
 BRONDEL M.-Louise  
 CHAUMARD Raymonde  
 DESCLOIX Fernande  
 DEVIER Solange  
 ESPERET Denise  
 FREDERIQUE Raymonde  
 GAU Micheline  
 HARDY Marie  
 MARCHEIX Justine  
 MERILLOU Aline  
 MORENY Lucienne  
 PAGNON Gilberte  
 PETIT Célestine  
 POPPI Pierrette  
 RAMBEAU Argentine  
 RINGUET Marie  
 TERRIOL Elise  
 VIDAL Eva

M<sup>mes</sup> BRONDEL M.-Louise  
 LETARD Hélène  
 SERRIER Raymonde

MM. ALLEMANDOU Charles  
 ANDRE Paul  
 ARMANDIE Maxime  
 AUDEBERT Jean

MM. AUPETIT Fernand  
 BARRIERE Roland  
 BELLONDRADE Joseph  
 BERGES Georges  
 BERTRAND Maurice  
 BLANCA Roger  
 BOURBON Marc  
 BOYER Raymond  
 BURGER Charles  
 CHELAQUE Wladislaw  
 COLINET Emile  
 COUDERC Guy  
 COURTU Albert  
 COURTU Roger  
 DELUGIN Yvan  
 DRAPEYROUX Claude  
 DUBESSET Michel  
 DUBOS Jean  
 DUMONTEIL Emile  
 DURIEUX Marc  
 DUPEYRAT Raoul  
 FAURE Pierre  
 FONMARTY Jacques  
 FRANT Camille  
 GADAUD Roger  
 GASSIES Edgar  
 GERBEAUD Jean  
 GRANVAUD Paul

MM. GUICHARD Albert  
 JAMET Albert  
 LACLOTTE Henri  
 LACOUR Bernard  
 LAMBERT Louis  
 LAVAUD Roger  
 LESCURE Camille  
 LIMOUSY Roger  
 MARTIN Robert  
 MAZIERE Robert  
 MEDARD René  
 MERLET Christian  
 MOZE Guy  
 NARDOU Jean  
 NEYRET Aristide  
 PEYSSARD Raymond  
 POPPI Rodes  
 PUIG Maurice  
 RAMI Y LANAU Luis  
 RAPNOUIL Fernand  
 RIBOULET Yvan  
 SASTEM Paul  
 TERRIOL Pierre  
 TRIMOULET Michel  
 VALAGEAS Marcel  
 VILLECHANOUX Paul  
 WANY René  
 ZERROUKI Georges



LE PALMAR



35 ANNEES DE SERVICE

MM. DEVIER Charles  
 FABRE Paul  
 LABRUE Albert  
 PETIT Albert  
 SOULIER Louis

50 ANNEES DE SERVICE

M<sup>mes</sup> RODRIGO  
 M<sup>mes</sup> MAZIERE

15 ANNEES DE SERVICE

LE PALMARES



- |                                   |                                      |                     |
|-----------------------------------|--------------------------------------|---------------------|
| M <sup>mes</sup> AUDOIN Jeannette | M <sup>mes</sup> MOURFIN M-Thérèse   | MM. DECOLY André    |
| BEAU Paulette                     | PELAT Georgette                      | DEFFARGES Michel    |
| BLONDY Andrée                     | PRIOSET Danielle                     | DELORS André        |
| BOISSOU Yvette                    | ROUBY Odette                         | DORAT Michel        |
| BOUCHERON Jeanne                  | TRIMOULET Yvette                     | DUDIGNAC Serge      |
| CHAUZ Arlette                     |                                      | DUMAS J.-Claude     |
| CHOURY Simone                     | M <sup>lles</sup> ETOURNEAU Huguette | DUMONTEIL J.-Pierre |
| CLUZEAU M.-Rose                   | FAURE M.-Madeleine                   | FAUCOULANCHE M.     |
| COUDERT Pierrette                 | JALLAGE Madeleine                    | LACHAUD Henri       |
| DELORD Yvette                     | REYREL Henriette                     | LACOSTE Jacques     |
| DIEUAIDE Jeannette                | SASTEM Simone                        | LAFAYE Roland       |
| DOCHE Jeanine                     | MM. ALLEMAND Yvon                    | LAVOCAT Lilian      |
| DOCHE Nicole                      | ASTON Maurice                        | MARTIN Gérard       |
| DRAPEYROUX Josette                | AUDEBERT Claude                      | MENOT Marcel        |
| GADAUD Muguette                   | BERANO Christian                     | MERLET Paul         |
| KORDEBEAU Huguette                | BESSE Jean                           | MOUFFRON Yves       |
| LACOSTE Jeanne                    | BLONDEL Charles                      | NOYER Maurice       |
| LACOUR Huguette                   | BOISSARIE Michel                     | PIRAUD Christian    |
| LAGARDE Gilberte                  | BOUDON Christian                     | PRIOSET Christian   |
| LASSAIGNE Christiane              | CASALIS Philippe                     | RENAUDIE J.-Pierre  |
| MAGNE Ginette                     | COLONNE Claude                       | ROZIER Philippe     |
| MONDOU Monique                    | CORNU Michel                         | VILLESUZANNE René   |



SERV 3 4 ANNEES DE SERVICE

- M<sup>me</sup> MARTRENCHARD Marie  
 MM. COMBENETOUZE M.  
 MAZE Georges  
 POMMIER Louis  
 QUEYROI Gabriel

50 ANNEES DE SERVICE

- M<sup>me</sup> RODRIGO  
 M<sup>me</sup> MAZIERE



## ALLOCATION DE M. LEVASSEUR

(Suite de la page 3)

Vous nous avez connu depuis longtemps puisque lorsque j'ai été amené à prendre la responsabilité de cette entreprise il y a maintenant plus de 22 ans, vous étiez déjà non pas le Directeur du Travail que vous êtes devenu aujourd'hui, mais Inspecteur du Travail et vous avez suivi non seulement l'évolution du monde du travail dans notre département depuis près d'un quart de siècle mais aussi l'évolution de notre Entreprise et plus particulièrement celle de nos travailleurs. C'est avec le même sentiment Monsieur le Président, que je vous dirai aussi mes remerciements car vous avez été associé depuis près d'un quart de siècle à l'administration de notre Société aussi bien dans ses anciennes structures que dans celles où elle évolue aujourd'hui.

Je déplore et je regrette que Madame MARBOT ne soit pas des nôtres aujourd'hui, et elle en éprouve certainement beaucoup de peine, car si elle n'est pas associée directement à nos activités, elle n'en continue pas moins à se tenir informée de notre évolution et à chaque fois que nous avons l'occasion de la rencontrer, eh bien, c'est avec beaucoup de cœur et beaucoup d'émotion qu'elle parle des anciens et si je déplore particu-

lièrement qu'elle ne soit pas là aujourd'hui, c'est surtout parce que, en raison d'une santé devenue fragile, elle n'a pu se déplacer.

Ceci étant dit, mes chers amis, je dois maintenant m'adresser à vous mais avant de le faire, je tiendrai à souligner la présence du Comité d'Entreprise au milieu de nous. Le Comité d'Entreprise a tenu une fois de plus, à s'associer avec nous à l'hommage qui vous est rendu. Comment en quelques mots, dire vos mérites à vous, les anciens, à vous qui allez être récompensés pour 15 ans, 25 ans, 35 ans, 45 ans et même 50 ans de travail, car nous allons au cours de cette manifestation, célébrer deux cinquantenaires : Madame RODRIGO et Madame MAZIERE, qui auront bouclé cette année, si l'on peut dire, un demi-siècle d'activité dans notre Entreprise. Pour dire vos mérites il faudrait un long propos mais je crois qu'on peut les résumer en disant que si l'Entreprise, je l'ai souvent dit mais je n'ai pas peur de le répéter, que si l'entreprise, si la Société Marbot est devenue ce qu'elle est, c'est grâce aux efforts de tous ses travailleurs et de vous les Anciens de cette belle promotion d'aujourd'hui qui compte 157 médaillés, associés à ceux qui vous ont précédés dans cette distinction. Vous avez été l'élément catalyseur de tous les

efforts faits dans l'entreprise pour amener la Société Marbot, petite société familiale, que Monsieur le Président a connue et dont il a suivi l'évolution à cette époque, au premier rang des entreprises européennes de la chaussure. Sans vous les travailleurs de l'Entreprise, nous n'y serions pas parvenus. C'est le résultat de notre travail, c'est notre fierté, et cette fierté légitime doit être partagée par tous, des plus humbles jusqu'au responsable de l'entreprise. Mais ceci vous le savez, ne s'est pas fait sans efforts et nous ne nous maintiendrions pas à une telle position si nous les ralentissions.

La vie évolue, les choses vont vite aujourd'hui, les données d'une activité qu'elles soient économiques, industrielles, scientifiques changent rapidement et nous devons les maintenir et les transmettre à ceux qui nous succéderont déjà et qui nous succéderont au fil des ans dans nos activités. Je dois dire en cela aussi que l'action des anciens a été déterminante. C'est seulement dans la continuité des efforts que l'on peut non seulement se développer mais aujourd'hui se maintenir, vous le savez, qu'il s'agisse de notre profession ou d'autres branches industrielles. Les entreprises lointaines ou proches, petites ou grandes, ont à faire face à de difficiles problèmes et ne pensons pas parce que nous sommes devenus l'une des plus importantes, sinon la plus importante en tant qu'unité de production sur une même surface, des entreprises de chaussures d'Europe que cette importance et cette puissance nous confèrent la sécurité. Nous nous devons d'être vigilants, nous nous devons tout simplement de rester nous-mêmes, car si nous savons conserver les qualités intrinsèques de l'entreprise, si nous savons les développer et quand je parle de l'entreprise, ce n'est pas de la société mais du grand ensemble que forment tous les travailleurs réunis dans cet esprit d'équipe que j'ai bien souvent souligné et apprécié. Nous pouvons être sûrs que nous franchirons avec succès de nouvelles étapes et que nous saurons tous ensemble faire face aux difficultés que nous risquons rencontrer dans l'avenir. Ceci étant dit, je voudrais maintenant vous transmettre les remerciements de notre Conseil d'Administration particulièrement de Monsieur BATA et de Monsieur MENCIK pour les efforts faits pendant d'aussi longues années, leurs félicitations, et m'asso-



L'assistance durant les allocutions.

(Voir la suite page 7)

## ALLOCUTION DE M. LEVASSEUR

(Suite de la page 6)

cier avec chaleur à l'expression de ces sentiments.

Aujourd'hui, l'existence est telle qu'il faut être par monts et par vaux et il m'arrive maintenant plus souvent d'être au dehors qu'au dedans de l'entreprise mais c'est pour la vie de celle-ci que j'ai à beaucoup circuler tant en France qu'à l'étranger, et si ceci a l'avantage de nous permettre d'élargir nos horizons et nos débouchés, ceci a par contre l'inconvénient de ne plus me permettre d'être en contact personnel avec vous comme c'était le cas il y a quelques années et bien plus encore, lorsque nous avons œuvré ensemble depuis 1950 dans cette usine de Planèze pour la transformer, pour la faire devenir trop petite au point de construire celle de Théorat. Ce contact personnel me manque ; il est toutefois compensé d'une façon très large par l'action des chefs de service qui font le maximum pour qu'en mon absence la Direction ait la même efficacité et qui maintiennent pour moi avec vous, tous ces contacts qui me manquent. Aussi est-ce avec beaucoup de plaisir que je me retrouve auprès de vous aujourd'hui pour vous exprimer à vous les Anciens qui êtes ici et à tout le personnel de l'entreprise mes sentiments de sincère et d'indéfectible amitié. Encore une fois, mes chers amis, mes chaleureuses félicitations et je suis sûr en terminant mon propos qu'avec vous, nous saurons continuer dans le chemin des efforts que nous n'avons cessé de faire et que nous œuvrerons encore dans l'avenir pour que notre entreprise garde son renom et qu'elle puisse de jour en jour se donner des activités plus importantes afin que ses travailleurs et leurs familles aient chaque jour de meilleures possibilités de vivre et une existence sans cesse améliorée.

### HOMMAGE PARTICULIER A NOS CINQUANTAIRE

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, mes chers amis, la lecture du palmarès vient de prendre fin mais nous avons encore à remercier d'une façon particulière et honorer d'une façon simple, comme nous l'avons fait ce matin pour nos Médailleurs, deux

d'entre nous, Madame RODRIGO et Madame MAZIERE qui ont franchi chacune un demi-siècle d'activité dans l'entreprise. Il est donc très émouvant de considérer des travailleuses comme Madame RODRIGO et Madame MAZIERE qui durant 50 années ont œuvré dans l'entreprise et qui par leur activité aussi longue, aussi fidèle et je dirai aussi précieuse ont contribué d'une façon qu'il est difficile d'exprimer à faire ce que nous sommes dans l'esprit que nous représentons. Il m'est souvent arrivé de dire aux anciens, à des médaillés

en particulier, qu'ils avaient accompli une œuvre admirable dans ce que j'ai appelé la formation, la constitution du patrimoine moral de l'entreprise et je crois que les cinquantenaires présentes aujourd'hui et les cinquantenaires qui les ont précédées ont contribué à créer cet esprit d'équipe, cet esprit d'entreprise qui nous caractérise.

C'est donc pour moi, Madame RODRIGO, Madame MAZIERE, un émouvant mais un très agréable devoir de me faire l'interprète de toutes les personnes réunies ici et de tout le personnel pour vous exprimer notre profonde gratitude, pour vous dire nos très chaleureuses et très affectueuses félicitations.

## ALLOCUTION DE M. COMBEAUD

(Suite de la page 3)

sieur Levasseur vous l'a rappelé tout à l'heure, il y a un peu plus d'un quart de siècle que j'ai pris contact avec cet établissement, que je l'ai vu traverser des difficultés, que je vous ai vu, les uns et les autres associés dans l'effort pour bâtir cette entreprise de dimensions européennes. M. LEVASSEUR a très justement souligné vos mérites, le concours éminent que vous avez apporté dans

le développement de cette entreprise et je n'ajouterai à cela que les félicitations les plus chaleureuses que j'estime devoir vous adresser aujourd'hui et puisque les fêtes de fin d'année approchent — avant d'arriver à la distribution officielle des médailles qui vous sont dues — permettez-moi de vous présenter à vous tous, à vos familles et à ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus chaleureux de bonne santé, de bonne année et prospérité pour vous et pour votre entreprise.



M. COMBEAUD remettant la médaille d'or à M<sup>me</sup> MARTRENCHARD.

# CONTACTS

Le 20 novembre dernier, dans le cadre des nouvelles techniques de relations enseignement-industrie, nous avons eu le plaisir de recevoir M. Guichaoua, Inspecteur général



M<sup>me</sup> GADIER, MM. GUICHAOUA et EDOUARD  
vivement intéressés par les explications de M. DUJARDIN.

## FORMATION CONTINUE

En application de la loi du 16 juillet relative à la formation continue des travailleurs dans l'entreprise, un système de cours a été mis en place à Neuvic.

En plus d'une formation technique dispensée en atelier du lundi au jeudi, les participants reçoivent un enseignement général le vendredi : cet enseignement comporte des cours de technologie, français, mathématiques, dessin d'art, dessin industriel, sécurité du travail et législation.

Cette formation a pour but d'amener les participants à obtenir une haute qualification professionnelle et s'étale sur une année de travail.

Nous rappelons que la participation à cette formation est basée sur le volontariat. Gageons qu'après avoir fait leurs preuves, les 11 participants actuels susciteront de l'enthousiasme chez leurs collègues et qu'ils seront encore plus nombreux lors de la prochaine session.



M. GOURAUD dispensant un cours de mathématiques.

de l'enseignement technique, accompagné de Mme Gadier représentant le ministère du travail et de la main-d'œuvre, et de M. Edouard, Conseiller auprès de M. le Recteur d'Académie.

Après avoir écouté l'historique de notre entreprise présenté par M. Dujardin, nos invités parcourent les ateliers de production avant de s'intéresser plus particulièrement aux diverses formes d'enseignement et de formation dispensés au sein de la Société. C'est avec satisfaction qu'ils ont constaté que la manufacture de chaussures Marbot n'avait pas attendu le décret national, pour faciliter l'évolution professionnelle et culturelle de son personnel.

Ces contacts étant des plus profitables, tant pour les enseignants que pour les industriels, souhaitons qu'ils se renouvellent le plus souvent possible.

## American Management Association



Technique audio-visuelle et animation sous la houlette de M. BOUTIN.

Du 20 novembre 72 au 14 décembre 72, une nouvelle session des cours AMA dispensés par M. BOUTIN, s'est tenue dans les locaux réservés à la Formation.

Destinés aux Cadres et Agents de Maîtrise, ces cours en 8 séances de quatre heures, ont permis de parfaire les connaissances de chacun, tant sur le plan de l'organisation que sur celui de la planification au sein d'une entreprise.

Conférences filmées, débats et recueils programmés sont les instruments de cet enseignement moderne. Très animé, ce séminaire permet aux participants de découvrir les bases essentielles et fonctionnelles de la gestion et par la même occasion d'améliorer de façon précise et constructive, ce domaine inépuisable que sont les relations humaines.

Ont participé à cette session :

Mme BRUNET Pierrette; MM. MAGNOUX Paul, MARTIAL J.-Pierre, TALLET J.-Paul, LAFON J.-Paul, HIVERT J.-Louis, MULLER René, BENITO Francis, LAURET Alain, GUGLIELMINI Albert, AUTEIXIER J.-Pierre.

## Nos visiteurs

M. Bernard LEMANE, spécialiste de la chaussure enfant des Etablissements ANDRÉ nous a honoré de sa visite.

En sa compagnie, MM. Sannier et Saillard ont pu, grâce aux études déjà réalisées par le développement du produit, échanger avec M. Martin des idées pour l'établissement de la collection Rentrée des classes 1973.

Nous remercions vivement M. Bernard Lemane de son aimable coopération.



M. LEMANE dans nos ateliers en compagnie de M. SAILLARD.

Il nous a été également très agréable de recevoir M. LAMIRAND, de la Samag, Centrale d'achat des magasins Prisunic, dont c'était la première visite à Neuvic.

En compagnie de M. Saillard, il prit connaissance de nos installations de production et grâce aux éléments présentés par M. G. Martin, il put apprécier notre collection 73/2.

Nous avons retenu ses judicieux conseils et lui savons gré de sa bienveillante collaboration.



M. LAMIRAND apprécie nos réalisations commentées par M. SAILLARD.

## JOUETS

NOËL ! des nouveautés pour les coffres à jouets. Vos enfants sont vraiment gâtés et parfois leurs coffres à jouets débordent de toute part. Vous avez cependant ajouté encore quelques pièces à l'occasion de Noël en joignant à vos propres achats le cadeau, traditionnellement offert par l'entreprise, qui a sans doute fait l'émerveillement des petits et des grands.

Connaissons-nous vraiment la valeur de ces jouets et leur rôle dans la vie des enfants ? Bien plus qu'on ne le croit, ces objets de fer, bois ou plastique, participent au développement de ces petits cerveaux. En réfléchissant un peu on s'aperçoit que dans cet univers des « petits » certains jouets développent l'habileté manuelle, d'autres laissent libre cours à l'imitation, d'autres encore stimulent l'imagination et la créativité et sculptent déjà ces petits êtres en favorisant les contacts sociaux et la communication, tout en leur permettant d'acquérir des connaissances.

Mais pour que tous ces objets vivent au matin mer-



M. ROUSSEL, aidé de M. LATOUILLE et de M<sup>lles</sup> FRANT et CHAUSSAT, s'affairant à la préparation des colis de Noël.

veilleux, il a fallu toute la diligence des dames préposées à leur emballage. Les travaux obscurs n'en méritant pas moins d'éloges, nous leur saurons gré de leur célérité et les en remercions.

## RÉFLEXION

Les mots les plus simples et les plus courants méritent toujours réflexion et si possible re-définition par rapport au contexte choisi.

Imprimerie JOUCLA, 24000 Périgueux

Le Directeur responsable : Ch. LEVASSEUR.

## Nos militaires nous ont écrit :

« Joyeux Noël à tous en espérant vous revoir lors d'une prochaine permission » déclare le 2<sup>e</sup> classe Delage Alain, B.A. 902, 88140 Contrexeville en s'adressant à ses collègues de travail ; s'adressant à la direction, il tient à la remercier pour le colis reçu à l'occasion de Noël.

La vie militaire se passe comme la civile puisque je suis magasinier au rayon chaussures, seule la paye diffère et c'est bien dommage, nous déclare Jean-Pierre Laconze ; merci pour le colis de Noël, à bientôt, plus que 6 mois à faire. Souhaitons le même optimisme à tous ceux dont nous n'avons pas de nouvelles.

## Libre Service

- A VENDRE :** Simca 1301 S — 1972 — état neuf 12.000 Possibilité Crédit complet. S'adresser au bureau du Personnel.
- A VENDRE :** service à découper — très bon état — écrin argenterie Christofle. 40 F. S'adresser Mme Broussouloux.
- A VENDRE :** Réfrigérateur 160 l — bon état — Draps, linge de maison bon état — vaisselle : service table 68 pièces — 2 poêles à bois bon état — Transistor Ribet Desjardins état de marche — antenne T.V. 2 chaînes. S'adresser 31, rue de la Nouzillère, Mussidan.
- A VENDRE :** lit enfant peint en rose, utilisable jusqu'à 8 ans. S'adresser Mme Hardy (femme de ménage).
- A VENDRE :** maison 4 pièces, eau courante, courette, bon état, sise à Planèze. Prix 20.000 F. S'adresser Madame Crabanat, atelier 453.
- A VENDRE :** Mobilier cuisine (buffet 5 portes, 4 tiroirs, table 2 rallonges chêne clair massif). S'adresser Madame Broussouloux.
- A VENDRE :** mobylette occasion + 2 sacoches neuves : 250 F — électrophone neuf (71) : 250 F — magnétophone + micro + cassettes : 250. S'adresser M. Nonnenmacher (atelier 405).
- ACHETE :** cuisinière mazout occasion. M. Dumas Guy, Planèze.
- ACHETE :** mini vélo enfant 11 ans. S'adresser Mme Broussouloux.
- CHERCHE :** 404 Peugeot bon état. S'adresser au bureau du personnel.
- RECHERCHE :** très grande malle. S'adresser au bureau du personnel.
- RECHERCHE :** piano cadre métal. S'adresser à la Rédaction.

x x x

**AVIS :** Les personnes désirant assister au match de démonstration de tennis qui se déroulera le 9 janvier 1973 à Périgueux avec en lever de rideau un match dames et en vedette : Barthès-Jauffret, sont priées de se faire inscrire auprès de M. Matignon, places à réductions : 7 francs.

## INFORMATIONS SOCIALES

### Allocation Logement

Nouvelles dispositions prises depuis le 1-7-1972.

I. — *Personnes âgées* de plus de 65 ans, vivant seules, ayant des charges locatives ou accession à la propriété.

— Il faut que le logement soit conforme aux règles d'hygiène et que les revenus soient modestes.

Demander les imprimés pour l'établissement du dossier à M<sup>me</sup> BROUSSOULOUX.

II. — *Jeunes célibataires* de moins de 25 ans, locataires ou en état d'accession à la propriété.

— Il faut que le logement soit conforme aux règles d'hygiène;

— Que les revenus soient modestes;

— Si la location est meublée, l'allocation susceptible d'être versée est diminué d'un tiers.

Imprimés à demander à M<sup>me</sup> Broussouloux.

III. — *Infirmes :*

Dans le cas d'une famille ayant à charge un infirme inapte à toute activité salariée, l'allocation logement peut être attribuée.

— Il faut une charge locative ou d'accession à la propriété;

— Que le logement soit conforme aux règles d'hygiène.

Imprimés à demander à M<sup>me</sup> Broussouloux.

IV. — Les jeunes ménages sans enfant peuvent bénéficier de l'allocation logement pendant les cinq premières années de mariage.

— Il faut une charge locative ou d'accession à la propriété;

— Un logement conforme aux règles d'hygiène;

— Des revenus modestes.

Réclamer les imprimés de demande à M<sup>me</sup> Broussouloux.

### Mensualisation

Nous rappelons aux Membres du personnel que les bordereaux jaunes de la Sécurité Sociale concernant les indemnités journalières ne sont valables pour l'indemnité complémentaire de mensualisation que dans les 3 mois qui suivent la date de règlement.

Dans votre intérêt, veuillez faire parvenir vos bordereaux au Bureau du Personnel dès leur réception.